

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1151 du 16 mars 2013 | www.libres.org
1981-2013 | 32ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



SOMMAIRE DU N°1151

EDITORIAL : Le Pape François pp. 1-2

CONJONCTURE : La Tobin encourage la speculation ! pp. 3-4

ACTUALITÉ : La manif sur les Champs Elysées p. 4 - Bonus malus contre Usus Abusus p. 5 - Le 19 Mars, y a-t-il de quoi pavoiser ? p. 5

CONNAISSANCE DE L'ECONOMIE : p. 6-7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 8

Le Pape François

L'élection d'un nouveau Pape a toujours une importance mondiale. Elle conditionne non seulement l'avenir de l'Eglise Catholique, mais aussi celui de notre civilisation. En effet, la catholicité est la religion d'un milliard et 200 millions d'êtres humains, et présente sur tous les continents. De plus les catholiques sont dans une situation politique difficile, persécutés dans de nombreux pays, notamment au Moyen Orient, en Afrique et en Chine.

Dans un passé récent, l'engagement de Jean Paul II contre le communisme et de Benoît XVI contre la théologie de la révolution a changé, au moins partiellement, le cours de l'histoire contemporaine.

L'élection du cardinal argentin Bergoglio marquerait-elle

une rupture importante avec la ligne assez claire de ses deux illustres prédécesseurs ? J'ai entendu sur ce point des opinions très divergentes, chacun prêtant au Pape François ses propres idées. A gauche, j'ai entendu un journaliste du Monde et la rédactrice en chef de La Vie (jadis Vie Catholique, mais le Catholique était réellement gênant !) saluer le Pape des pauvres et des déshérités, comme François d'Assise, un Pape anti-mondialiste et méprisant les ultra-libéraux, un jésuite qui ne se prendrait plus pour un pontife et donnerait enfin à l'Eglise un gouvernement collégial. Un autre prêtre a annoncé l'œuvre d'un grand réformateur, donnant enfin aux femmes la place qu'elles méritent et autorisant des prêtres mariés, sinon le mariage des prêtres. >>

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Le Pape François (suite)

A droite, je n'ai trouvé aucune trace de ces « vertus » et j'ai cru comprendre que, dans son pays, le cardinal Bergoglio s'était surtout illustré d'autres manières :

- d'une part, en luttant énergiquement contre la théologie de la libération, excluant de son diocèse les prêtres marxistes et révolutionnaires ;

- d'autre part, en tenant tête à la dictature de gauche au pouvoir à Buenos Aires, au nom de la liberté et des droits de l'homme.

Quant à son séjour dans les favellas, il s'explique par le désir de relever le défi des narco-trafiquants qui l'avaient menacé de mort s'il pénétrait dans ce qu'ils considéraient comme leur territoire réservé.

“ Rupture, transition, ou continuité ? ”

Parmi les commentaires, il y a aussi tous ceux qui sont malveillants pour l'Eglise, soulignant que la curie est en pleine crise : les finances, la pédophilie, les coteries, que sais-je encore. Ils voient donc dans le nouveau Pape tantôt le grand inquisiteur tantôt le grand négociateur (n'est-il pas jésuite ?). Enfin, on remarque que le Pape François est un homme relativement âgé (77 ans) dont la santé est réputée fragile. Les cardinaux auraient-ils pensé à un pontificat de transition ?

On sait que le cardinal Jacques Duèze, évêque de Cahors, élu parce qu'il avait l'air d'un vieillard cacochyme, règnera sous le nom de Jean XXII comme Pape (d'Avignon) pendant 18 ans !

En fait, je crois que l'humilité commande de ne pas anticiper sur ce que sera le pontificat du Pape François. On sait qu'il existe toujours « la grâce de l'état » qui peut transformer un être humain, fût-il successeur de Saint Pierre. De plus, le cardinal Bergoglio a la réputation d'être un fin politique, capable d'écouter et de s'adapter aux événements et de relever les défis. D'autre part, l'Eglise, corps mystique, est également un corps vivant et traverse les siècles en continuant à porter le message du Christ. Elle est tradition et mouvement à la fois.

Jean Paul II et Benoît XVI ont apporté à leurs contemporains, et aux jeunes générations en particulier, l'espoir qu'ils attendaient. Ils ont associé étroitement la foi, l'espérance et la charité : ces vertus théologiques ne sauraient s'affaiblir ou s'oublier dans l'œuvre et la prédication du Pape François et c'est bien là, aux yeux des catholiques, l'essentiel.

C'est bien là aussi l'essentiel aux yeux et au cœur de tous les hommes et femmes qui se prennent à ne plus savoir où les mènent le nihilisme ambiant et le « post modernisme », qui reprend les idées les plus sombres de Marx et Nietzsche, et qui se trouvent subjugués et terrorisés par le fanatisme islamique. Oui, catholiques ou non,

nous avons tous besoin de foi, nous avons tous besoin d'un pape.

“ Nous avons tous besoin d'un pape ”

Certains libéraux pensent que l'individualisme doit prévaloir ; il prévaut certes dans le choix religieux, qui est personnel et responsable, dans l'élaboration et la maturation de sa propre doctrine, mais il ne saurait conduire ni au relativisme, qui nie la vérité et condamne l'homme à l'errance, ni à l'adoxalisme, refus de toute compréhension globale, parce que refus de toute référence morale et spirituelle.

Cette lettre vous parviendra avec le Printemps, saison du renouveau, un renouveau qui appelle aussi votre engagement. Pour les chrétiens qui vont entrer avec les Rameaux et la Semaine Sainte dans un temps fort de leur vie spirituelle, je leur souhaite une belle préparation à Pâques, illuminée par les prédications du Pape François.

Jacques Garelo

LA TAXE TOBIN ENCOURAGE LA SPECULATION !

La taxe Tobin fait partie de ces vieux serpents de mer dont plusieurs pays se méfient, mais que la classe politique française, toutes tendances confondues, tient en haute estime. Ce remède miracle ne serait-il pas de nature à faire disparaître la spéculation, tenue pour l'abomination des abominations ? De plus, ne rapporterait-il pas des recettes gigantesques, quasiment capables d'éponger les dettes souveraines ? Patatras ! Appliquée en France depuis 2012, non seulement elle n'a pas produit les recettes attendues, mais elle a aussi encouragé la « spéculation » qu'elle prétendait combattre... C'est un fiasco sur toute la ligne.

La taxe Tobin par Tobin

Rappelons l'origine de cette taxe, proposée en 1972 par James Tobin, Nobel d'économie, qui se proposait de réduire la volatilité des taux de change, due à la haute fréquence des transactions financières internationales. Taxer les transactions, c'était les ralentir. Cette intervention sur les finances internationales prenait pour argument le désordre monétaire qui régnait au lendemain de la disparition du système de Bretton Woods (1971) fondé sur des parités fixes des monnaies nationales en dollar, lui-même rivé à l'or. Dans les deux ans qui ont suivi, on n'avait pas encore généralisé les changes flottants (valeur des monnaies déterminée par le marché libre) et chaque banque centrale était tentée d'intervenir sans cesse pour maintenir sa devise à l'intérieur d'une zone de fluctuation fictive.

Dans un système mi-changes fixes, mi-changes libres, une taxe très minime pourrait freiner les fluctuations erratiques, mal contrôlées, et remettre un peu d'ordre en diminuant les opérations « spéculatives ». Mais comment distinguer les fluctuations erratiques des autres et la spéculation n'est-elle pas une riposte à la volatilité des marchés ? La plupart des économistes de l'époque (Friedman en tête) avaient combattu l'idée de Tobin, bien qu'elle pût avoir une certaine logique dans le cadre précis de cette période.

Or, voilà que les antimondialistes

s'en sont emparé, en ont fait le symbole de la lutte contre « la mondialisation ultralibérale » et contre le libre commerce mondial. Tobin lui-même a vivement condamné cette récupération, et réaffirmé son attachement au libre commerce ; il avait aussi pris ses distances avec sa propre suggestion, dans la situation de changes libres qui a suivi. « On détourne mon nom » avait-il même affirmé.

La taxe Tobin sans Tobin

Cela n'a pas empêché l'idée de s'installer et se développer dans les esprits « politiquement corrects ». Condamnée par la plupart des pays, elle est devenue un des symboles de l'exception française, séduisant bien au-delà des amis de José Bové et d'ATTAC, aussi bien le PS que Jacques Chirac, qui y voyait un exemple de « financement innovant », terme magique pour désigner un nouvel impôt. On a glissé de l'idée d'origine (limiter les mouvements spéculatifs) vers un simple impôt de plus. L'ancien président avait même mis en place une taxe sur les billets d'avion, sorte de mini-taxe Tobin.

Nicolas Sarkozy a cherché, en vain, à faire adopter la taxe par ses partenaires et par le G20, mais, face aux oppositions farouches de certains pays, il s'est rabattu sur une taxe appliquée dans un premier temps à la France seule : c'est la TTF (Taxe sur les Transactions Financières), au taux de 0,1% (qui passe à 0,2% à l'arrivée des socialistes) ;

elle ne porte que sur les achats d'actions de sociétés cotées à Paris dont la capitalisation dépasse un milliard d'euros. Enfin, Nicolas Sarkozy puis François Hollande ont fait pression pour que nos partenaires européens (les autres n'en n'ont pas voulu du tout) adoptent une taxe pour l'Union, mais à ce jour seuls 11 pays veulent nous suivre dans cette aventure, pour 2014. Faute d'accord général, on se limite, comme le dit F. Hollande, aux pays « qui le souhaitent ».

Un bilan désastreux

Un premier bilan de l'application en France vient d'être dressé. On en attendait 550 millions en 2012 (la taxe est entrée en vigueur en août) et 1,6 milliard en 2013. Le pactole. Douche froide : les rentrées ont été de 250 millions en 2012 et se situeront entre 600 et 800 millions en 2013 : moins de la moitié de ce qui était attendu. C'est que nos énarques, dans leurs calculs, ignorent l'effet Laffer : un impôt supplémentaire réduit la matière imposable.

Or nos « experts » avaient fait leurs calculs à volume de transactions inchangé, oubliant que Tobin lui-même l'avait proposé au départ pour réduire les mouvements de capitaux (le fameux « sable dans les rouages »).

Il est vrai qu'entre temps on avait glissé des transactions monétaires mondiales vers le seul marché des actions. >>

La taxe Tobin encourage la spéculation ! (suite)

La taxe s'appliquant à tous les acheteurs d'actions opérant à la bourse de Paris, qu'ils soient installés en France ou à l'étranger, ces derniers notamment se sont détournés des achats d'actions françaises, réduisant les transactions, donc le rendement de la taxe. Les échanges soumis à cette taxe se sont réduits de 21%.

Plus de spéculation « grâce » à la taxe

Il y a eu un effet secondaire intéressant : les opérateurs, découragés d'acheter des actions, se sont tournés vers les produits dérivés, qui, eux, ne sont pas soumis à la fameuse taxe ! Un produit dérivé est un instrument financier dont la valeur évolue en même temps que celui du produit « principal » (ici les actions) mais qui ne requiert que peu ou pas de placement initial et qui ne sera réglé que dans le futur : ces opérations à terme sont donc plus incertaines, plus « spéculatives » : abomination pour les tenants de la taxe ! Voilà le paradoxe ; avec cette taxe Tobin à la française, on a encouragé les opé-

rations sur les produits les plus spéculatifs au détriment des opérations sur les actions « classiques ». De quoi faire perdre leur latin à ceux qui expliquent que la crise de 2008 a son origine chez les « méchants spéculateurs ». Effet pervers des interventions : elles aggravent les mouvements financiers spéculatifs, tout comme les banques centrales provoquent des bulles spéculatives avec leurs manipulations.

Qu'on se rassure : on soignera le mal par le mal et on va étendre cette idée française aux onze pays prêts à nous suivre dans cette aventure ; cette fois, c'est certain dit-on, ce sont des dizaines de milliards qui vont rentrer dans les caisses. Les esprits chagrins, comme le nôtre, prédisent que les capitaux vont fuir l'Europe si elle généralise la TTF.

Juste un impôt de plus

Il y a dans cette affaire deux éléments. D'abord la spéculation. La vie économique est faite d'incertitudes et il est normal de se proté-

ger de ces incertitudes (par exemple sur des marchés à terme), en transférant le risque sur celui qui accepte de le prendre, le spéculateur, qui joue en quelque sorte un rôle d'assureur. En outre spéculer, c'est regarder au-delà de l'immédiat, « savoir mieux que le marché ce que réserve l'avenir » et donc dès qu'il y a incertitude, il y a spéculation, anticipation ; en ce sens nous sommes tous des spéculateurs car la vie n'est faite que d'incertitudes. Seule la mort est certaine ! Ce qui est perturbant pour les marchés, c'est quand l'Etat rajoute des incertitudes fiscales ou réglementaires à celles qui font naturellement partie de la vie économique.

L'autre élément important, c'est qu'au-delà de toutes les « postures politiques », une seule réalité s'impose : la taxe Tobin n'est rien d'autre qu'un impôt de plus. En ce sens, c'est une histoire bien française, car en France tout se termine toujours par un nouvel impôt.

Jean Yves NAUDET

La Manif sur les Champs Elysées

Dimanche 24 mars, la deuxième « Manif pour tous » aura-t-elle un impact ?

La première « Manif pour tous », organisée le 13 janvier, avait connu un grand succès. Le chiffre véritable a été enfin connu : 1.200.000 personnes ont défilé dans les rues de Paris.

Cela n'a pas grandement ému le pouvoir, trop soucieux de satisfaire les tricoteuses de son aile gauche. Une pétition adressée au Conseil Economique et Social avait recueilli 700.000 signatures. En vain.

Mais les murs de Jéricho ne sont tombés qu'au huitième tour. L'équipe de « Manif pour tous » a donc confirmé une nouvelle manifestation, annoncée d'ailleurs au cours

de la précédente. Cette fois-ci, c'est sur les Champs Elysées que le cortège se forgera et défilera.

Clin d'œil à l'histoire politique : un certain jour de juin 1968 un million de manifestants avaient sauvé le régime chancelant.

Il semble que la nouvelle version soit appelée à un plein succès. D'abord parce que les opposants aux projets gouvernementaux supportent mal le mépris dans lequel on les tient en haut lieu. Ensuite parce que les organisateurs sont maintenant rodés et en particulier les trains et cars de province ont

été programmés avec le plus grand soin. Enfin parce que les mesures qui détruisent la famille et menacent l'enfant sont de plus en plus mal reçues par les Français, les sondages montrent l'hostilité croissante à l'adoption et aux mères porteuses.

Parmi les manifestants, on attend beaucoup de familles catholiques. Elles seront sans doute encouragées par le fait que le Pape François a été l'un des plus virulents adversaires de la dégradation des mœurs dans son pays, prenant lui-même la tête de défilés à Buenos Aires. •

Bonus Malus contre Usus Abusus

Tarification progressive de la consommation d'énergie : atteinte à la propriété

Bonus Malus : si vous consommez plus d'électricité ou de gaz le kwh ou le m3, vous sera facturé plus cher. Système qui devrait être généralisé : ceux qui prennent plus de 40 litres de carburant à la pompe devraient payer davantage, ainsi que ceux qui achètent plus de deux, trois gâteaux à la pâtisserie. N'est-ce pas le meilleur moyen d'éviter aux Français de surconsommer de l'énergie non renouvelable, gaspillant les ressources naturelles, ou de surconsommer sucre et farine, au péril de leur santé ?

Usus Abusus : il s'agit des attributs majeurs du droit de propriété. Chacun a le droit de se servir de la chose dont il est propriétaire (usus) et d'en disposer (abusus : vendre, donner, échanger, hypothéquer).

Voilà donc que le Parlement va adopter une loi prévoyant la « tarification progressive ». En vérité, l'affaire est loin d'être bouclée. D'une part, le Conseil Constitutionnel a été saisi par les députés UMP. D'autre part, les problèmes techniques se multiplient, dont le principal est celui des compteurs et des « effacements » (c'est-à-dire des tarifs de faveur). Enfin la nouvelle tarification sera applicable en 2016.

Il n'en demeure pas moins que le bonus-malus est en soi une législation liberticide :

1° Il prive le consommateur de sa liberté de choix, en subventionnant certains achats, pour certaines quantités ou en pénalisant certains autres. Voilà la planification de la consommation ;

2° Il fait de l'énergie un produit non marchand, dont le prix est

fixé par la puissance publique ;

3° Il consacre la distribution de gaz et d'électricité comme un service public, géré par des entreprises dont le monopole est protégé ;

4° Finalement les Français sont privés d'utiliser leur argent comme ils l'entendent. Sont-ils propriétaires de ce qu'ils gagnent ? On finit par en douter puisque 47 % du PIB est consacré à des prélèvements obligatoires. Quand on gagne 100, on ne peut donc disposer que de 53. Mais les socialistes veulent encore réduire cette marge d'autonomie personnelle. L'écologie justifie un contrôle des énergies polluantes et la gestion des ressources naturelles. Nous sommes entrés dans l'ère de la « social-écologie » dit Madame Batho. Plus de place ni pour l'individualité ni pour l'économie. Plus de place pour la liberté. •

Le 19 Mars, y a-t-il de quoi pavoiser ?

Date anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, mais pas du cessez-le-massacre

Il y a des paix qui honorent un pays et il y a des paix honteuses. La paix est honorable quand elle met fin à des combats fratricides et ouvre la porte à une compréhension entre les peuples. Ce n'est pas ce qui s'est passé le 19 mars 1962. Car le cessez-le-feu a été le point de départ de massacres qui ont meurtri la population française, dans toutes ses composantes. Parmi les premières conséquences du cessez-le-feu, dès le 26 mars, l'armée française tirait sur les manifestants de la rue d'Isly à Alger, plus de 60 personnes ont été tuées et 180 blessées : le pouvoir de la République Française ne pouvait tolérer que l'on s'oppose à l'abandon de l'Algérie à une poignée de barbares.

Lesquels barbares ont montré de quoi ils étaient capables à Oran, le jour de l'indépendance, en ce 4 juillet où plus de deux mille personnes seront chassées et tuées dans les rues, dans leurs appartements, sous les yeux de l'armée française impassible. Mais cela n'était encore rien à côté des supplices et des exécutions qui ont valu la mort à 150.000 harkis, ces Algériens qui avaient eu le malheur de choisir la France. 20.000 Pieds Noirs ont été enlevés et traînés dans des camps pendant des mois pour finalement être achevés après avoir subi les pires sévices.

La « réconciliation » s'annonçant comme leur réduction en esclavage, un million de

Français de souche européenne ont préféré fuir, abandonnant tous leurs biens, tous leurs souvenirs, toutes leurs tombes (vite profanées).

Alors, on peut se demander si Kader Arif, ministre chargé des Anciens Combattants, qui a demandé aux maires de France de parer leurs mairies le jour du 19 mars, ne s'est pas trompé d'Anciens Combattants, puisque le 19 mars est avant tout le triomphe du FLN, un Front de Libération qui depuis cinquante ans a réduit à l'esclavage et à la ruine un peuple jadis ami des Français et en plein devenir. •

Je me suis efforcé jusqu'à présent de présenter tout ce qui sépare l'économie naturelle, avec ses lois conformes à la nature des hommes et de leurs relations, et l'économie artificielle que la politique nous fait subir. Mais pourquoi tant de rejet de l'économie naturelle ? J'ai évoqué précédemment trois prétextes du dirigisme économique : la « justice sociale », l'élimination des crises et les choix du futur. En voici un dernier : la mondialisation constituerait un danger.

La mondialisation

Elargir l'espace des échanges fait partie du mouvement naturel de l'économie en quête de croissance et de progrès. Le libre échange a des vertus naturelles qui ont été éprouvées et qui ont assuré la prospérité des nations qui l'ont accepté :

- la communication du progrès technique est plus rapide, on accède bien plus vite à l'innovation ;
- la concurrence est plus vive et pousse toutes les entreprises à la performance ;
- le prix des produits diminue et la population bénéficie d'un pouvoir d'achat supplémentaire, créant un marché intérieur plus dynamique ;
- la production nationale trouve de nouveaux débouchés, de nouvelles ressources et de nouveaux partenaires.

La mondialisation, source naturelle de croissance et de paix

Les bienfaits de l'ouverture au commerce et au financement internationaux sont spectaculaires dans les pays pauvres. Aujourd'hui « émergent » des nations qui vivaient dans la misère il y a trente ans et qui tiennent maintenant leur pleine place dans le concert mondial. A l'inverse, les gouvernements qui ont voulu isoler leur pays du reste du monde ont enfermé leurs peuples dans les cercles vicieux du sous-développement.



En dehors de ses effets économiques, on ne peut négliger les effets humains de la mondialisation. Le contact permanent avec les étrangers apprend la diversité, la compréhension et le respect des cultures et des mœurs. Ce sont des germes de paix de nature à enrayer le « choc des civilisations ». « Si tu veux qu'ils vivent en paix, qu'ils construisent une tour ensemble ».

C'est ce genre de démarche qui a rapproché les nations d'Europe de l'Ouest, qui a permis aux Français et aux Allemands, naguère ennemis jurés, de se donner un destin commun. La chute du mur de Berlin a permis aux pays prisonniers du communisme et du plan de s'ouvrir sur le marché mondial et de revenir au premier plan des nations développées.

Ainsi, depuis des siècles, tout naturellement, les périodes d'ouverture du monde ont-elles été des ères de prospérité et de tranquillité, les périodes de nationalisme exacerbé ont-elles engendré guerres et ruines.

Le démon du protectionnisme

Pourtant le vieux démon du protectionnisme rôde toujours. Il rôde en période de crise, car il est facile de passer toutes les erreurs de l'économie artificielle au débit des autres pays. Il hante les esprits des « marchands de chandelles » (décrits par Bastiat), de ces corporatismes qui veulent préserver leurs privilèges, leurs monopoles. Il habite les dirigeants, trop heureux de se présenter en sauveurs de la nation.

C'est qu'en fait la mondialisation met tout le monde, y compris les Etats, devant les réalités de l'économie naturelle, devant les exigences de la concurrence.

Par réaction, on va donc chercher à tourner la mondialisation et, quand on le peut pas, à la « maîtriser ».

Pour certains biens ou services, les Etats n'ont jamais renoncé à peser sur les marchés mondiaux. Ceux-ci n'ont bien souvent de marchés que le nom : le « marché pétrolier » n'en est pas un, les prix fixés par l'OPEP étant ceux d'un

cartel politique, de même les marchés publics, qu'il s'agisse des armements, des équipements collectifs, des commandes d'avion ou de centrales électriques, supposent des négociations où les Etats s'impliquent fortement, parfois même jusqu'à la corruption.

Dans d'autres marchés, des armes plus traditionnelles sont utilisées : quotas d'importation, droits de douane (moins praticables depuis que le GATT est passé par là), normes techniques, sanitaires (bien plus efficaces que les barrières anciennes) et de plus en plus normes écologiques ou normes « éthiques » (travail des enfants). On voit donc se déclarer périodiquement la guerre de l'acier, la guerre du textile, mais la plus belle des guerres est évidemment la guerre agricole, à grands coups de subventions, de taxes et d'interdictions.

Se protéger contre la concurrence du soleil



Alors que naturellement le libre-échange apporte la prospérité à ceux qui le pratiquent, ces interventions permanentes des Etats sur le commerce mondial sont ruineuses pour les consommateurs du monde entier et rendent la compétition déloyale entre les pays qui ont le pouvoir d'imposer leur diktat sur la scène internationale et les autres.

Un Etat mondial pour organiser la mondialisation ?

La « maîtrise » de la mondialisation est-elle le remède ? La seule maîtrise naturelle est celle de la concurrence loyale, c'est à dire de la libre entrée sur tous les marchés du monde entier et l'absence totale de discrimination des hommes, des produits et des capitaux suivant leur origine.

Ce n'est malheureusement pas cette maîtrise qui est visée par les chefs d'Etat. Ils veulent prendre en mains la concurrence, pour la façonner à leur manière, c'est à dire au mieux des intérêts de leurs ressortissants respectifs (du moins le font-ils croire). Ils veulent substituer au marché les arbitrages et les interventions d'une bureaucratie internationale dont on ne saurait ni ce qui la guide ni qui la contrôle. Les expériences menées avec le FMI, la Banque Mondiale, les Banques de Développement et autres instances, pourtant surveillées par les Nations Unies et, plus récemment par les G8, G20 et autres sommets de chefs d'Etat, n'ont abouti qu'à la dilapidation des fonds, à l'endettement et à la corruption. On ne porte pas remède aux artifices des Etats nationaux en recourant à un Etat mondial, au demeurant hors de question.

Plus réaliste et plus dangereuse est la tentative de certains Etats européens d'ériger l'Europe en forteresse. Mais l'Europe n'a plus aucune chance d'imposer sa volonté face aux nouveaux partenaires, en particulier de la zone pacifique.

Le salut viendra de l'extérieur

En conclusion, et en dépit du néo-protectionnisme ambiant, c'est sans doute par la voie des échan-

ges mondiaux que les lois naturelles de l'économie vont s'imposer à toutes les nations. Car les Etats ont perdu prise sur l'économie du jour où elle est devenue internationale.

Malgré l'alibi de la crise, un retour en arrière semble bien improbable. D'abord parce que les techniques actuelles en plein développement, notamment dans le domaine des communications, se déjouent des frontières politiques. Ensuite parce que l'activité économique porte de plus en plus sur des produits immatériels (le fameux « tertiaire ») et dans une moindre proportion sur des produits matériels (industriels ou agricoles), donc la liaison avec le territoire et les ressources naturelles est de plus en plus ténue. La ressource essentielle étant de plus en plus celle de la créativité humaine, elle peut se délocaliser avec une facilité déconcertante. La matière grise circule sans contrainte. Enfin parce que les échanges commerciaux et financiers sont les seules chances de développement rapide des pays pauvres, ils ne comprendraient pas (et nous ne pourrions admettre) qu'on puisse les condamner durablement à la pauvreté et à l'obscurantisme au prétexte d'organiser une « alter-mondialisation » qui ne masque que le protectionnisme de certains nantis et l'hégémonie de certains utopistes.

La mondialisation dans un contexte de liberté économique est un moyen d'affranchir les peuples des pesanteurs étatiques et de substituer la mutuelle compréhension à l'affrontement généralisé. C'est aussi une grande occasion de retrouver les lois naturelles de l'économie, fondées sur l'universelle dignité de la personne humaine.



Chômeurs ou Esclaves. Le dilemme français

Philippe Simonnot

L'économiste Philippe Simonnot nous explique la méfiance des Français à l'égard du marché depuis... la Grande Révolution. Ce rejet les enferme dans le chômage.

On connaît tous la célèbre phrase de Mitterrand : « Contre le chômage, nous avons tout essayé » ! Ou bien celle de Pompidou (1967) : « Si un jour on

atteint 500 000 chômeurs en France, ça sera la révolution ». Sarkozy avait promis un taux de chômage à 5% à la fin de son premier mandat. On est à 10.2% de chômage et le nombre de chômeurs dépasse les 3 millions de personnes.

Et pourtant, les gens ne sont toujours pas dans la rue. Parce qu'on leur fait croire que les coupables sont les forces invisibles du marché, le CAC 40, les traders ou la mondialisation : ils se sentent impuissants. Ou bien parce qu'ils pensent qu'on n'a pas tout essayé pour combattre le chômage et qu'une solution ou un homme miracle en viendra à bout !

Philippe Simonnot insiste aussi sur les difficultés que rencontrent les entrepreneurs français, les réglementations, la fiscalité. Le rejet des patrons et des riches est en effet une des explications de la situation actuelle. Néanmoins, les Français lui paraissent beaucoup plus prêts aux grands changements qu'on ne le soupçonne. Sarkozy avait été très bien élu sur le thème de la « rupture ». Il ne l'a pas faite, il a perdu les élections. On a bien remarqué (des études le prouvent) que les politiques qui font des réformes importantes sont réélus (on l'a vu en Suède, au Canada, en Grande-Bretagne, etc.).

L'auteur remonte au Code civil pour expliquer la méfiance des Français à l'égard du capitalisme. A l'époque, on craignait que l'établissement du salariat ne conduise au rétablissement de l'esclavage et on avait distingué le travail manuel et le travail intellectuel. Pour éviter que le travailleur manuel ne devienne un esclave, on lui permet de résilier unilatéralement le contrat de travail. On bannit l'équivalent du CDI d'aujourd'hui. Le Code civil de 1804 est marxiste avant la lettre.

Oui, le Code du travail est une plaie de plus de 3 000 pages qui assomme le chef d'entreprise qui aimerait embaucher. Il n'y a pas de Code du travail en Allemagne et pourtant les salariés allemands ne s'en plaignent pas. Au Code du travail s'ajoute le salaire minimum (il n'y en a pas en Allemagne non plus) et la...faiblesse syndicale. Oui, si l'on avait des syndicats forts, comme dans les pays nordiques, pour se préoccuper des réformes à faire et non pas de leurs privilèges, nous serions sûrement beaucoup mieux lotis en emplois.

C'est l'immobilisme politique qui exaspère les gens. En même temps, c'est vrai qu'ils sont largement désinformés par le discours politique, l'opacité de l'administration et par les médias (même si c'est beaucoup moins qu'il y a 10 ans).

Que faire ? La lecture du livre de Philippe Simonnot ne donne pas un programme de gouvernement, mais suggère que le préalable est l'information des Français et un grand élan de libération des entreprises et du marché du travail.

Bogdan Calinescu

Philippe Simonnot : Chômeurs ou esclaves ? Le dilemme français, Pierre Guillaume de Roux éd., 2013



Students for Liberty Paris



Ciné Libre : Ayn Rand en débat

L'équipe de jeunes qui se forme à Paris autour de l'organisation internationale Students for Liberty organise régulièrement à l'ALEPS des projections de films suivies de débats instructifs.

Jeudi 28 février se tenait la 3ème édition du Ciné Libre. Après V pour vendetta, Wall Street, le film projeté ce mois-ci était Le Rebelle, adaptation du roman La Source Vive d'Ayn Rand. La romancière américaine a publié plusieurs best-seller, dont « La Grève », qui vient d'être réédité par Les Belles Lettres, et qui décrit dans l'Amérique de Roosevelt ce qui se passe dans la France de Hollande. A lire absolument.

D'autre part, à l'occasion de la sortie de son ouvrage présenté ci-contre, Philippe Simonnot a été reçu par la jeune équipe de Students for Liberty Paris à l'Assemblée Nationale le 21 février.

Contact : Studentsforliberty-paris.fr



Axel Arnoux

Le salaire complet

Non seulement théoricien du salaire complet, mais aussi le chef d'entreprise qui a mis le salaire complet en application avec succès, Axel Arnoux donnera une conférence dans le cadre de la réunion organisée par Jacques Gautron **le 21 mars à 19h30 à l'Assemblée Nationale** (contact : gautron.jacques@free.fr).

Rappelons à cette occasion que « le salaire complet » est l'un des sept projets du **candidat libre** imaginé par l'ALEPS l'an dernier, et dont la vidéo et le texte se trouvent sur le DVD que l'on peut commander (Bulletin de commande joint à ce numéro).